Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 30 (1993)
Heft: 1118

Artikel: Plaidoyer pour la diversité
Autor: Rebeaud, Laurent
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1011460

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'INVITÉ DE DP

Plaidoyer pour la diversité

Laurent Rebeaud
conseiller national écologiste

Françoise Buffat veut faire fusionner le parti radical et le parti libéral. René Longet veut unifier toutes les organisations écologistes de Suisse sous le nom d'Ecologie 2000. Une épidémie centralisatrice se répandrait-elle dans les cerveaux du bout du lac ?
Le rapprochement est fortuit, sans doute. C'est par hasard que l'égérie du *Journal de Genève* et le directeur de la Société pour la protection de l'environnement se retrouvent ici dans le même sac, juste parce que leurs velléités parallèles ont été publiées la même semaine dans les mêmes journaux. N'empêche: l'un et l'autre manifestent une semblable impatience devant la multiplicité des organisations et l'apparente dispersion des forces qui en résulte. L'un et l'autre voudraient concentrer, simplifier, homogénéiser, comme cela se passe dans l'économie, dans un louable souci d'efficacité.
Ces projets me paraissent pourtant peu raisonnables. Tant qu'une organisation a la force d'exister sous son propre nom, elle conserve des membres actifs et dévoués attachés à son existence et qui entretiennent à son égard un sentiment d'appartenance. Ces liens se distendent, ou même se rompent, lorsque l'organisation perd son autonomie et son nom dans le cadre d'une fusion.
Opérée à froid, une fusion des partis radical et libéral genevois aurait probablement pour résultat une réduction de l'électorat que ces deux partis drainent aujourd'hui séparément. Il y a en effet des électeurs libéraux ou radicaux qui ne se retrouveraient plus chez eux dans un amalgame libéral-radical. C'est pourquoi la fusion n'aura pas lieu. Et si jamais elle avait lieu, ce serait parce que l'un des deux partis aurait glissé au-dessous du quorum. On en est loin. Et dans ce cas, ce n'est pas de fusion qu'il faudrait parler, mais d'absorption.
Les velléités centralisatrices sont encore plus illusoires dans le mouvement écologiste. Ici, la multiplicité des organisations reflète une très grande diversité des membres et de leurs motivations. Greenpeace attire surtout les jeunes et les écologistes les plus radicaux. Le WWF capte un large public peu marqué politiquement, mais particulièrement sensible à la protection des animaux et de la vie sauvage. La SPE rassemble surtout des intellectuels et des politiciens à la recherche de synthèses, de données scientifiques, de vues à long terme. Ces trois organisations sont «généralistes», au sens où elles s'intéressent à tout ce qui touche, de près ou de loin, à la protection de la nature et de l'environnement. Mais chacune a son style, ses priorités, son profil. Elles rassemblent, à elles trois, assurément plus de membres et plus de forces militantes qu'une super-organisation où elles se confondraient.
Mais le mouvement écologiste n'est pas seulement fait de grandes organisations nationales. Il existe une myriade d'organisations spécialisées dans un secteur (l'ATE pour les transports, la FSE pour l'énergie, la FSPAP pour le paysage) ou identifiées à un combat précis (Contratom, branchée sur la lutte militante contre Malville) ou encore d'implantation strictement locale (Association pour la protection de l'Aire et de ses affluents, ASPIC, Union genevoise des piétons, etc). Chacune de ces organisations vit de la seule volonté de ses membres. Cela fait beaucoup de comités, dont certains végètent à la limite de la survie, et beaucoup de travail bénévole et militant. Il est évident qu'une organisation centralisée, forcément conduite par des professionnels, perdrait la plus grande partie de ce bénévolat. Et que les membres bénévoles des divers comités perdraient leur motivation.
On peut évidemment regretter que certains membres de l'ATE s'intéressent plus aux chemins de fer qu'à l'environnement. On peut s'étonner de ce que tel membre de la Société suisse pour l'énergie solaire ne voit aucun rapport entre sa passion pour les panneaux photovoltaïques et la sauvegarde du rhinocéros noir. On peut déplorer l'esprit de clocher d'une association de quartier, le goût de la provocation qui se manifeste dans certains comités antinucléaires, ou encore la haine de la société des hommes qu'expriment certains amis des bêtes. Mais la diversité des goûts et des motivations est un fait. La multiplicité des organisations répond à cette diversité. A vouloir tout unifier, on risquerait finalement de s'en prendre à une valeur centrale, généralement reconnue par l'ensemble des écologistes, qui est précisément la diversité.
Le mouvement écologiste serait-il donc condamné à l'inefficacité ? Je ne le crois pas. Et j'approuve René Longet lorsqu'il regrette l'insuffisance de la coordination entre les organisations écologistes et la pauvreté de leur stratégie. Une fédération des principales organisations, ou du moins la mise en commun de certains services de base, leur permettrait sans doute de gagner en efficacité et en cohérence. Elle entretiendrait d'ailleurs la diversité des organisations, dans la mesure où elle pourrait offrir aux plus faibles ou aux plus récentes d'entre elles des conseils et un soutien logistique.
Mais une fédération n'est pas une fusion. Elle ne peut pas s'accomplir dans l'impatience. Elle exige le respect des différents partenaires, le maintien de leurs particularités, la garantie de leurs autonomies. Elle ne se construit pas sur des organigrammes, mais sur des projets communs. ■

La multiplicité des organisations reflète une très grande diversité des membres et de leurs motivations.

DP Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)
Rédacteur: Pierre Imhof (pi)
Secrétaire de rédaction:
Frances Trezevant Honegger (fth)
Ont également collaboré à ce numéro:
Claude Bossy (cb)
Catherine Dubuis (cd)
Jean-Claude Favez (jcf)
André Gavillet (ag)
Jacques Guyaz (jg)
Charles-F. Pochon (cfp)
Forum: Laurent Rebeaud
Abonnement: 75 francs pour une année
Administration, rédaction: Saint-Pierre 1, case postale 2612, 1002 Lausanne
Téléphone: 021 312 69 10
Télécopie: 021 312 80 40 – **CCP:** 10-15527-9
Composition et maquette:
Frances Trezevant Honegger, Pierre Imhof, Françoise Gavillet
Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens